

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt,
de la région Centre-Val de Loire

Service : régional de l'alimentation

Dossier
suivi par : François-Xavier SAINTONGE

Tél : 02.38.77.41.07

Courriel : dsf-no.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr

INFORMATION TECHNIQUE N° 65

Juillet 2016

Toute l'information nationale sur la santé de la forêt à l'adresse suivante :

<http://agriculture.gouv.fr/sante-des-forets>

Très fortes attaques de la maladie des taches blanches sur érables

Depuis quelques jours, de nombreux érables forestiers du Nord de la France montrent les symptômes suivants :

- nombreuses taches blanchâtres sur les feuilles
- puis dessèchement total du feuillage

Ces symptômes touchent plus particulièrement les semis et les arbres de sous-étage.



Taches blanches caractéristiques en début d'attaque



Rapidement, les feuilles se dessèchent et tombent

Photos L Robin

Ces symptômes sont dus à l'attaque d'un champignon dénommé communément « la maladie des taches blanches de l'érable » (*Cristulariella depraedans*). Il s'agit d'un problème bien connu, mais très rarement signalé jusqu'alors dans le Nord de la France.

Ce pathogène est connu pour se développer lors de printemps pluvieux. L'importance de l'attaque est proportionnelle à celle des pluies qu'ont connues les régions septentrionales de la France ce printemps.

Ce pathogène est strictement inféodé aux érables et strictement foliaire.

D'après la littérature, il entraîne une chute du feuillage en été (donc prochainement) mais ne se transmet pas aux rameaux (comme la chalarose) et n'entraîne pas la mort des tissus lignifiés (pas de mortalité de rameau ni d'arbre entier, y compris semis).

Un impact sur la croissance

La principale conséquence de la maladie des taches blanches est une chute prématurée des feuilles et donc une probable perte de croissance des arbres affectés.

Que faire ?

Il est probable que le retour à un climat normal soit de nature à voir cette maladie disparaître en 2017. Aucune méthode ne permet en tout cas en forêt de juguler le pathogène.

Il est donc conseillé de ne pas prendre de décision de gestion contraire aux habitudes au vu de ces symptômes. Il est en particulier vivement déconseillé de déclencher des coupes spécifiques pour tenter de répondre à cette maladie.

Les correspondants-observateurs du département de la santé des forêts sont à votre disposition pour tout complément d'information.